



Conditions générales de réservation Camping Océan Vacances 2026 (au 01/10/2025)

1- Disponibilités :

Contactez-nous par téléphone pour être informés des périodes de location disponibles.

2- Tarifs :

Les tarifs indiqués sont garantis jusqu'au 31 décembre 2025.

Chaque camping se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment au-delà de la date indiquée.

Les offres et promotions sont non rétroactives et non cumulables entre elles.

Les séjours seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au jour de la réservation, et ce, sous réserve des disponibilités.

Il est conseillé de vérifier le tarif applicable en contactant directement le camping.

3- Réservation définitive :

La réservation est définitive après :

- Réception du contrat de réservation complété, daté, signé
- Réception du paiement de l'acompte équivalent à 25 % du montant total du séjour et des droits de réservation (25€ en juillet / août et 15€ hors juillet / août)
- Confirmation écrite de la part du camping.

Le simple versement d'un acompte ne constitue en aucun cas une garantie de réservation.
Toute réservation est nominative et incessible.

4- Règlement du séjour et caution :

Le solde de la location devra être acquitté au plus tard 30 jours avant votre date d'arrivée.

Passé ce délai, si nous n'avons pas reçu le règlement, nous nous réservons le droit de résilier la réservation et d'exiger le versement du solde dû, conformément aux dispositions légales en vigueur.

Pour toute réservation intervenant moins de 30 jours avant la date d'arrivée, la totalité du séjour sera due au moment de la réservation.

Une caution dégradation/ménage de 300€ sera demandée à l'arrivée. Cette dernière peut être envoyée par chèque avant l'arrivée ou bien être déposée sur internet en carte bancaire (pré-autorisation bancaire). La caution pourra être déposée via l'application TIPIZ. Un lien de paiement sera envoyé par email.

Elle sera restituée 48h après la fin du séjour, déduction faite des éventuels frais de remise en état de la location. Une retenue de 100€ pourra être effectuée dans la mesure où le nettoyage aura été incorrectement réalisé.

Suppléments :

Location de draps (sur réservation) : 15€ par lit.

Location de kit serviettes (sur réservation) : 15€ par personne

Location de kit bébé (sur réservation): 4,50€ par nuit (chaise, lit sans matelas, baignoire) 1,5€ par élément.

Forfait ménage : 100€

Animal : 5€ par nuit / par animal

5- Annulation :

Rassurez-vous, si vous devez annuler, voici comment nous vous accompagnons.

Toute demande d'annulation se fait par mail à l'adresse suivante :

oceanvacances@campaldia.com

Elle doit être effectuée par écrit. Les demandes formulées par téléphone ne seront pas prises en compte.

Suite à la réception de l'annulation, le camping se réserve le droit de remettre l'hébergement en location.

- Frais d'annulation :

Les séjours réservés pendant l'offre Early Booking peuvent être annulés sans frais jusqu'au 11 janvier 2026 inclus.

Vous bénéficiez d'un délai de rétractation de 10 jours à compter du jour de réception de votre demande de réservation pour toute réservation effectuée entre le 12 janvier et le 31 mai 2026.

Dans tout autre cas, la totalité du montant du séjour devra être réglée 30 jours avant la date initialement prévue de votre arrivée.

Une assurance annulation « Campez Couvert », équivalente à 4,5 % du montant total du séjour est proposée lors de la réservation et doit être souscrite en même temps que le versement de l'acompte (voir conditions en annexe). Cette assurance ne peut être ajoutée ultérieurement.

Les droits de réservation seront facturés.

- **Vous n'avez pas souscrit à l'assurance annulation :**

En cas d'annulation avant l'arrivée quelle qu'en soit la cause, les frais d'annulation ci-dessous s'appliquent :

- **Annulation reçue plus de 60 jours avant l'arrivée :** 25% du montant total du séjour est dû par le client.
- **Annulation reçue entre 59 jours et 29 jours avant l'arrivée :** 50% du montant total du séjour est dû par le client.
- **Annulation reçue entre 28 jours et 3 jours avant l'arrivée :** 90% du montant total du séjour est dû par le client.
- **Annulation reçue entre 2 jours et le jour de l'arrivée :** 100% du montant total du séjour est dû par le client.

Le pourcentage retenu est déterminé à la réception de l'e-mail d'annulation.

- **Vous avez souscrit à l'assurance annulation :**

Si vous avez souscrit à l'assurance annulation, **les frais d'annulation ci-dessus s'appliquent.** La facture d'annulation sera transmise à réception du solde éventuel.

6- Modification de séjour :

Vous avez la possibilité de modifier votre séjour jusqu'à 14 jours avant l'arrivée dans la mesure des disponibilités, des possibilités et au tarif en vigueur.

Si le montant du nouveau séjour est inférieur à celui de la réservation initiale, aucun remboursement de la différence ne sera effectué. À l'inverse, si le montant du nouveau séjour est supérieur, un complément sera exigé.

Au-delà de cette période, le séjour n'est plus modifiable.

7- Retard à l'arrivée - Départ anticipé :

En l'absence de tout message du client signalant un retard justifié de son arrivée, la location redevient disponible à 10h00 le lendemain de la date d'arrivée prévue au contrat et la totalité du montant du séjour est due. Aucun remboursement ne sera effectué.

Tout séjour commencé ne peut prétendre à un remboursement pour départ anticipé.

8- Taxe de séjour (tarif susceptible d'évoluer) :

Mobile-homes, chalets, appartements, chambre d'hôtel, gîtes, emplacements et tentes lodge : le prix est affiché sur le site web de chaque camping et dans chaque établissement en fonction du montant et des conditions fixés par la commune.

9- Occupation de la location :

Elle doit être conforme aux capacités annoncées dans le descriptif de chaque hébergement pour le tarif standard.

Si le client se présente avec une ou plusieurs personnes supplémentaires, le responsable du camping se réserve le droit de refuser l'accès à la location et ce sans dédommagement.

Les mineurs sans la présence d'un représentant légal ne pourront être acceptés.

10- Animaux :

Nos amis les animaux sont acceptés dans les locations à l'exception de ceux classés en 1ère et 2nde catégorie. Un supplément tarifaire sera demandé.

Ils doivent être tatoués, être à jour de leurs vaccinations et être munis de leur carnet de santé à jour. Ils ne peuvent en aucun cas être laissés seuls dans l'hébergement en l'absence de leur maître et doivent être tenus en laisse à tout moment. Ils ne sont pas admis dans les lieux publics (piscine, bâtiments sanitaires...).

11- Bracelet :

Le port du bracelet est obligatoire.

12- Règlement Intérieur :

Tout client est tenu de se conformer au règlement intérieur de l'établissement.

13- Prestations - Activités :

En fonction de la situation sanitaire, le gouvernement peut être amené à modifier les consignes sanitaires en cours d'année, consignes qui pourraient nous conduire à modifier le contenu de certaines prestations ou activités. Ces changements ne peuvent en aucun cas faire l'objet de demandes de réduction de prix, ni de remboursement même partiel des sommes réglées.

14- Dispositif VACAF :

Le Camping est labellisé VACAF dans le cadre des dispositifs AVF et AVS.

Les clients bénéficiaires (ayant préalablement reçu un courrier de la part de leur CAF) doivent le signaler dès lors de la pré-réservation téléphonique afin que le Camping puisse vérifier la disponibilité de fonds et donc la possibilité d'appliquer les aides. Ils doivent ensuite inscrire leur numéro d'allocataire dans la partie du contrat prévue à cet effet.

Conformément aux conditions générales d'application établies par VACAF :

- Au moins un adulte et un enfant bénéficiaires doivent être présents lors du séjour. Au cas où cette condition ne serait finalement pas respectée lors de l'arrivée du client, les aides VACAF ne pourront pas être appliquées et le client devra s'acquitter du montant correspondant à la réduction prévue.
- La prise en charge n'est validée que lors de la réception de l'acompte par le Camping. L'acompte demandé de 25% est calculé sur le prix global du séjour sauf si la prise en charge VACAF dépasse le 70% du total (dans ce cas le client ne paiera que la partie restante à sa charge).
- La facture portera obligatoirement le nom et les coordonnées de l'allocataire bénéficiaire de l'aide.
- Les aides sont prévues uniquement pour les personnes et la durée prises en charge, les éventuels accompagnants et/ou nuitées supplémentaires sont donc entièrement à la charge du client.
- Le montant des aides est toujours déduit lors du paiement du solde.
- Il n'est pas possible de cumuler deux aides pour le même hébergement. Dans le cas de deux familles bénéficiant des aides, le Camping proposera de réserver deux hébergements pour pouvoir appliquer les deux aides, ou bien seule l'aide la plus avantageuse des deux pour le client sera appliquée.

En cas d'annulation ou de non-présentation le jour de l'arrivée, le bénéficiaire devient redevable du montant correspondant à la participation VACAF (sauf s'il a souscrit l'assurance annulation Gritchen Affinity et en cas d'acceptation de son dossier par l'assureur – voir clause « Annulation »).

15- Litige :

Toute insatisfaction relative à la propreté ou à l'état général du logement doit être signalée avant 12h le lendemain de l'arrivée. Aucune réclamation ne sera acceptée au-delà de ce délai.

Les versions en langues étrangères sont des traductions aussi fidèles que possible de la version française. Cependant, en cas de conflit seule la version française prévaudra.

Médiateur Camping Océan Vacances : Envoi d'un courrier par lettre recommandée avec accusé de réception à « Camping Océan Vacances » au 63 allée des Bruyères 17110 Saint-Georges-de-Didonne.

Conformément à l'article L. 152-1 du code de la consommation, l'utilisateur peut recourir gratuitement au service de médiation dans un délai maximal d'un an à compter de la date de réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant.

Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes :

CM2C

49 Rue de Ponthieu, 75008 Paris

Adresse du site internet : www.cm2c.net

Nous rappelons que le recours à la médiation de la consommation n'est possible qu'à condition que:

- l'utilisateur ait auparavant saisi notre service client par une réclamation écrite de moins d'un an.
- le litige n'ait pas été précédemment examiné ou ne soit pas en cours d'examen par un autre médiateur ou par un tribunal.
- l'utilisateur ne soit pas un professionnel.